



# L'A.R.E.Q. fête ses 40 ans

André Goulet  
Président de l'A.R.E.Q.

Le XXXVIII<sup>e</sup> Congrès de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec s'est déroulé à Sherbrooke les 29, 30 et 31 mai dernier sous le thème « 40 ans de vie associative, un passé riche d'avenir ». Plus de 870 congressistes y participaient. L'atmosphère était à la fête et à l'engagement.

On y fêtait en effet le 40<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Association par Laure Gaudreault, la pionnière du syndicalisme enseignant au Québec. Les célébrations comportaient plusieurs manifestations : présentation d'un album-souvenir, d'une vidéocassette sur l'A.R.E.Q., lancement du prototype de son site Internet, une magistrale prestation du célèbre Sol... L'A.R.E.Q. a reçu pour l'occasion Linda Goupil, ministre

responsable des Aînés, qui a affirmé souhaiter un vrai partenariat avec cette tranche de plus en plus importante de la population québécoise.

Trois conférenciers ont invité les congressistes au débat en traitant de la vie associative sous les dimensions politique, sociologique et de la santé. Il s'agissait de Monique Vézina, politicienne, Jean-Louis Lévesque, andragogue, et Réjean Hébert, médecin spécialisé en gériatrie et en gériatrie. C'était un appel à l'engagement et à la prise en charge.

Après de bonnes délibérations en commissions et en plénière, les congressistes ont adopté 18 orientations autour desquelles se construiront le plan d'action provincial et les plans d'action régionaux et sectoriels pour les deux prochaines années. En plus de développer les quatre volets de la

mission de l'Association, ces orientations incluent la tenue, en 2003, d'un Congrès d'orientation qui présentera une réflexion sur sa mission, ses structures, ses alliances stratégiques, sa situation financière et le changement de son nom, tout cela à l'intérieur d'un plan de développement.

Consciente de son autonomie et de sa maturité grandissantes, consciente de l'importance de l'engagement de ses membres, consciente de l'augmentation du nombre de personnes retraitées et aînées, consciente dans ce contexte de la nécessité d'alliances pour promouvoir et défendre les droits de ces personnes, l'A.R.E.Q., en concertation avec d'autres organismes, multipliera ses efforts afin que naisse un mouvement des retraités et aînés pour le bien de ses membres, de la population et de la démocratie québécoises. ☺